

24 novembre 2022

(22-8768)

Page: 1/2

Conseil des aspects des droits de propriété
intellectuelle qui touchent au commerce

Original: anglais

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

BULGARIE: CODE DE PROCEDURE CIVILE

Membre présentant la notification	BULGARIE
--	----------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Code de procédure civile
Objet	Autre
Nature de la notification	[] Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle [X] Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2022/IP/BGR/22_5775_00_e.pdf
Situation de la notification	[] Première notification [] Modification ou révision du texte juridique notifié [X] Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/BGR/1
Brève description du texte juridique notifié	
Le Code notifié régit les procédures relatives aux affaires civiles.	
Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais
Entrée en vigueur	5 août 2022; Publié au Journal officiel n° 59 du 20 juillet 2007 Modifié dans le Journal officiel n° 15 du 22 février 2022 Complété dans le Journal officiel n° 62 du 5 août 2022
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	16 août 2022
--	--------------

Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Ministère de l'économie et de l'industrie, Direction des relations économiques extérieures, Division de l'OMC et des autres organisations économiques internationales 8, Slavyanska Street Sofia 1000 Bulgarie Tél.: +359 2 940 77 61 Courriel: wto.bulgaria@mi.government.bg / e-docs@mi.government.bg

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et réglementations notifiées au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.